

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

DÉPÔTS À LA DÉCHÈTERIE DE MERLEVENEZ

L'accueil des non-ménages sur la déchèterie publique gérée par BBO Communauté est une tolérance. Les dépôts de déchets sont payants en fonction des volumes apportés, par flux, et selon des tarifs unitaires votés tous les ans par le Conseil Communautaire.

Chaque déposant est redevable de l'abonnement annuel au service (126,07 € au 1^{er} janvier 2026).

Les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2026 :

Matériaux	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2026 (en € TTC/m ³)
Gravats	39,78 €
Déchets verts	27,54 €
Tout venant	52,02 €
Bois	39,78 €
Plâtre	39,78 €

Délibération du 4 décembre 2025

FOCUS POUR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Pour optimiser la gestion de vos déchets et éviter les frais inutiles liés aux déplacements, nous vous encourageons vivement à utiliser les points de reprise gratuits réservés aux professionnels, généralement situés chez vos fournisseurs. Cette solution complète la possibilité de dépôt sans frais en déchèterie. Ces plateformes sont répertoriées sur la cartographie disponible sur le site de l'OCA Bâtiment: www.oca-batiment.org. Ces points de collecte spécialisés vous permettent de vous défaire de vos déchets sans frais supplémentaires.



Rappel des modalités d'accueil en déchèterie

À votre arrivée à la déchèterie :

1. Veillez à positionner votre véhicule (moins de 3,5 tonnes) sur la plateforme de stockage à plat ou à quai, à proximité des bennes concernées, sans gêner les particuliers,
2. Le gardien complètera un bon avec les volumes et types de déchets déposés (jusqu'à 8 m³ maximum par jour),
3. La facture vous sera adressée ensuite par courrier.

Vous ne disposez pas de carte professionnelle ?

Vous devez alors vous présenter à l'accueil du service Déchets de BBO Communauté, muni d'un extrait K-bis.



DÉPÔTS SUR LES PLATEFORMES DÉCHETS VERTS

3 plateformes existent sur le territoire (Kermassonnnette, Le Porzo à Kervignac et Le Bisconte à Plouhinec).

Un forfait de 2 m³ est appliqué à chaque passage, soit **55,08 € TTC / passage**.

COLLECTE DES PAPIERS DE BUREAUX

Afin de ne pas dévaloriser le papier blanc et de limiter l'utilisation de produits blanchissants, BBO Communauté préconise le tri des papiers en 3 flux :

- Le papier blanc
- Le papier couleur
- Les journaux, magazines et revues



ORGANISATION DE LA COLLECTE

➔ Dans les bureaux

Bannette destinée à la collecte des différents flux de papier. Se place idéalement sous un bureau.



➔ Dans les espaces communs

Destinée à être positionnée dans des endroits de passage, l'Eco-Kest doit être munie d'un sac, et est équipée d'un couvercle aux 3 variantes de couleurs selon le gisement concerné (blanc, couleur, journaux/magazines). Idéalement, une borne de 3 Eco-Kest sera placée dans les endroits stratégiques de l'établissement (près d'un espace photocopie par exemple).



➔ La collecte

Elle a lieu tous les 2 mois aux dates communiquées par BBO Communauté, dans un lieu centralisé dans l'entreprise, par l'entreprise d'insertion la Feuille d'Érable.

**COLLECTE AVEC
GARANTIE DE
CONFIDENTIALITÉ**

TARIFS ANNUELS 2026

- Petit producteur (Inférieur à 9 sacs par passage) : 77,85 € TTC
- Producteur moyen (Entre 9 et 18 sacs par passage) : 153,95 € TTC
- Gros producteur (Supérieur à 18 sacs par passage) : 229,65 € TTC

COLLECTE DES CARTONS

Pour les cartons, la Feuille d'Érable organise une collecte tous les 15 jours.

- ➔ BBO Communauté met à disposition un ou des conteneurs de 770 litres découpés. Les cartons doivent être déposés vides, non souillés et aplatis et les bacs sortis dès 8h30.
- ➔ La collecte a lieu tous les jeudis des semaines paires.

TARIFS ANNUELS 2026

- Petit producteur (1 bac) : 265,50 € TTC
- Producteur moyen (2 bacs) : 531,00 € TTC
- Gros producteur (3 bacs et plus) : 769,50 € TTC

**ATTENTION !
COLLECTE
UNIQUEMENT SUR
DOMAINE PUBLIC**

FORFAIT PRÉVENTION

Pour les entreprises disposant d'une collecte du flux ordures ménagères par un prestataire privé, il est possible de bénéficier de :

- ➔ La mise à disposition de bacs ou colonnes jaunes et la collecte des emballages
- ➔ L'accès aux colonnes d'apport volontaire pour le verre et les papiers
- ➔ L'accompagnement sur la gestion des flux biodéchets.

Forfait annuel : 255 € TTC / bac jaune de 770 Litres.
1 417,80 € TTC / colonne de 4 m³

Pour plus de renseignements, contactez le service Déchets :

02.97.65.16.16

dechets@bbo-communaute.bzh

Ouvert uniquement le matin de 9h à 12h

BLAVET
BELLEVUE
OCEAN
Communauté
5 communes, 1 territoire